

FICHE D'INSCRIPTION

Saison 2026/2027



Photo obligatoire

Nom

Prénom

Date de Naissance Âge

Adresse

.....

.....

Statut/Profession

Téléphone Mobile Mère Père

PERSO

Mail
Obligatoire
Ecrire en capitale lisible

Pièces à fournir :

- 1 Certificat Médical et/ou Attestation de Resp
- 1 Photo d'identité

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs :

Je soussigné(e), autorise mon fils/ma fille à pratiquer les Cours de danse, Sports de combat, Fitness

Signature parent/responsable légal :

DROIT À L'IMAGE :

Autorisation du droit à l'image qui comprend le droit de reproduire, de représenter et de communiquer sur support de MDM65 au public, notamment par diffusion télévisuelle et via internet, RS. Ces dispositions sont portées à ma connaissance dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Signature :

Partie réservée à Maison du Monde 65:

Observations

Choix de(s) activité(s):

Choix du Forfait :

Fitness

- Basique
- Plus
- Mix
- Coaching
- Biking

Danse

- Basique
- Duo
- Trio
- Plus
- Mix
- Baby
- Danse de Couple

Art Martiaux

- Basique
- Plus
- Mix
- Excellence

Paiements :

- Annuel
- Trimestriel
- Adhésion 30€

Réductions :

- Famille -50€
- Enfants - 30€
- Étudiant -30€

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



1- Il est strictement interdit de fumer dans nos locaux et de consommer de la nourriture et des boissons (hors gourdes d'eau) dans les salles. Aussi, pour des raisons d'hygiène, nos amis les animaux ne sont pas autorisés dans notre établissement. Les vélos et trottinettes sont interdits à l'intérieur de l'établissement.

2- Une tenue correcte et adéquate est indispensable pour pratiquer les activités dans de bonnes conditions pour se changer un vestiaire est prévu à cet effet. **Il est obligatoire de se munir des outils ou tenues demandés par le professeur en fonction du cours (par ex: chaussons de danse).** Et notamment, il est obligatoire qu'une **paire de chaussures propres soit prévue en salle pour tous les cours de gym, danse et toutes autres activités.**

Il est interdit d'ouvrir les portes des salles pour regarder les cours, seul(s) le(s) professeur(e)/la direction détermine(nt) quand les élèves peuvent entrer dans la salle. En cas d'urgence, la direction s'octroie le droit de prendre les mesures nécessaires afin de faire appel aux secours.

3- **Les professeur(e)s définissent les niveaux de chaque élève et déterminent à quels cours ils peuvent participer.** Les professeur(e)s et la direction peuvent prendre la décision d'interdire la présence en cours d'un adhérent(e) qui manquerait à l'assiduité des cours exercés, de manière consécutives (3 fois) en cas d'absences injustifiées.

4- Dans un souci de sécurité il est interdit aux pratiquants d'accéder aux salles, de toucher aux matériels électriques, (éclairages, musique...) ainsi qu'au matériel de musculation sans un professeur ou une autorisation de la direction.

5- Il est possible d'effectuer un/des cours d'essai durant l'année, pour ce faire il convient de récupérer **la fiche d'essai** à l'accueil. **Les cours essayés devront être annotés sur la fiche et devront être réglés en amont avant la pratique.**

Conditions : **Premier cour d'essai GRATUIT, puis Cours à l'unité 10€ ou Semaine Cours d'essais illimités 30€.**

6- Aucun objet de valeur ne doit être laissé dans les vestiaires. Chaque pratiquant est responsable de ses affaires et doit s'assurer d'y prêter attention. La direction décline toute responsabilité en cas de vol.

7- **S'inscrire à l'année au Centre MDM, constitue un ENGAGEMENT. Cet engagement implique une participation régulière aux cours sur 10 mois ainsi que le respect des modalités et échéances de paiement convenues lors de l'inscription. Les paiements des cotisations doivent être réglés lors de l'inscription. Pour disposer des forfaits affichés, il convient de régler à l'année par chèques (paiement trimestriel ou annuel), ou par espèces uniquement annuel.** Les paiements ne sont ni cessibles, ni récupérables. **Les règlements ne sont pas remboursables**, sauf sur présentation d'un certificat médical stipulant l'incapacité de pratiquer un sport sur une période de 6 mois minimum. Les certificats de complaisance ne seront pas acceptés. L'arrêt de l'abonnement en cours ne commencera qu'à réception du certificat médical sous pli à envoyer par courrier ou donné à l'accueil ou pour cause de mutation hors département (pièces justificatives obligatoires).

Aussi les promotions/réductions ne sont pas cumulables.

8- MAISON DU MONDE 65 est ouvert de Sept. à Juin. Pendant les vacances scolaires, MAISON DU MONDE 65 est ouvert généralement en fonction du calendrier, la 1ère semaine de chaque période, sous réserves de modifications. Attention de suivre les actualités sur les réseaux pour toujours être tenu informé. Les plannings affichés sont effectifs mais restent sous réserve de modifications dans l'année. Tout au long de l'année des stages sont organisés ; pour plus d'informations sur le programme, veuillez-vous adresser au bureau.

9- Maison du Monde 65 crée des spectacles (deux fois par an) et a pour but de produire sur scène l'apprentissage réalisé tout au long de la saison, par les élèves du Centre. Cela reste un plaisir partagé mais n'est nullement une obligation. **Si l'adhérent(e) a choisi de participer à l'événement (spectacles, manifestations artistiques), celui/celle ci prévoit à s'engager à commander le costume choisi par le/la professeur et doit obligatoirement faire toutes les répétitions prévues sur le lieu IMPÉRATIVEMENT.** La direction se réserve le droit de refuser la présence d'un adhérent(e) pour ce genre d'événement, si ces règles n'ont pas été respectées.

10- Toute personne (adulte, enfant) non inscrite et ne pratiquant pas l'activité est interdite pendant les cours.

11- Nous vous demandons de bien vouloir mettre vos téléphones sur silencieux lors de votre entrée dans l'école. Il est interdit de brancher à charger son téléphone au sein du Centre. D'autre part, l'utilisation du téléphone sur la piste de danse est purement interdite ainsi que filmer les cours sans demande au préalable à votre professeur. Pour sa communication, Maison du Monde 65 peut parfois photographier ou filmer les activités du Centre.

12- Maison du Monde 65 se réserve le droit de refuser toute personne qui ne respecte pas le règlement de l'établissement ou dont le comportement nuirait à l'esprit sportif.

13- Par la présente, je certifie être en bonne forme physique, et je déclare assumer mes responsabilités à pratiquer une activité sportive. MDM65 ne prévoit pas d'assurance individuelle accident, cette dernière reste de votre responsabilité. Je reconnais que cette décharge de responsabilité pourra être utilisée par la Direction du Centre.